REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Service écoles et sport, art, citoyenneté

DISPENSE DU COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE
Conditions d'octroi et niveaux requis

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026
SPORT, DANSE ET ARTS DU CIRQUE

A. Présentation et conditions d'octroi

La dispense du cours d'éducation physique peut être octroyée aux élèves pratiquant une discipline artistique ou sportive à haute intensité physique, participant régulièrement à des compétitions ou concours de niveau régional ou national qui impliquent une charge importante d'entraînement, en principe au minimum 8h de pratique (hors compétitions). Elle a pour but d'alléger l'horaire scolaire afin de permettre à l'élève qui en a le besoin de bénéficier de temps pour effectuer son travail scolaire, pour l'entraînement ou la récupération.

Seules les disciplines artistiques et sportives structurées et possédant une fédération nationale peuvent être considérées.

Pour déposer une demande de dispense, l'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit suivre la procédure suivante:

1) Avoir atteint le niveau artistique ou sportif requis (voir point C).
2) Télécharger, compléter, signer et faire signer l'attestation du référent sportif ou artistique.
3) Remplir, dès la mi-juin ou tout au long de l'année scolaire, le formulaire en ligne de demande de dispense et joindre les justificatifs mentionnés, en particulier l'attestation du référent sportif ou artistique dûment signée : www.ge.ch/demander-dispense-cours-education-physique.

En outre, l'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit prendre connaissance des conditions suivantes :

- L'élève dispensé du cours d'éducation physique ne sera pas soumis aux évaluations et cette matière ne sera pas prise en compte dans sa certification.
- La dispense pour les élèves en OC Sport au Collège de Genève ne concerne que la partie discipline fondamentale.
- L'analyse de la demande est basée sur le niveau artistique ou sportif de l'élève et sur sa charge d'entraînement.
- **La dispense n'est valable que pour l'année scolaire en cours.**
- **Tant que la décision n'est pas notifiée, l'élève est astreint-e aux cours d'éducation physique.**
- L'élève qui cesse sa pratique artistique ou sportive de haut niveau doit en informer immédiatement le SESAC. La dispense du cours d'éducation physique sera alors annulée et l'élève sera tenu de réintégrer le cours.

Attention, les conditions du dispositif sport-art-études (SAE) diffèrent de celles présentées ci-dessous. Pour une inscription dans le dispositif SAE voir www.ge.ch/sport-art-etudes.

B. Décisions

Les demandes doivent être effectuées en ligne, dès l'été précédent la rentrée et peuvent être déposées tout au long de l'année scolaire.

La décision (octroi ou refus) de la dispense des cours d'éducation physique est en principe communiquée directement à chaque élève intéressé-e majeur-e ou à son/sa représentant-e légal-e.

En cas d'octroi, la décision est également communiquée par le SESAC aux établissements scolaires des élèves concernées et concernés.

Aucune demande ne sera prise en compte sans les justificatifs ou les signatures requises.

C. Niveaux artistiques/sportifs requis et justificatifs à fournir

Critères génériques

L'élève remplissant **au moins l'une** des conditions suivantes peut prétendre à une dispense du cours d'éducation physique, quelle que soit la discipline pratiquée:

1) Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale.
2) Faire partie d'une équipe nationale ou d'une sélection nationale.
3) Participer à un championnat de LNA ou LNB.

Il doit alors joindre les justificatifs suivants: attestation du référent sportif et copie de la Swiss Olympic Talent Card, ou attestation de la fédération nationale ou attestation du club.

Critères spécifiques

Par ailleurs, l'élève qui répond aux niveaux artistiques ou sportifs minimums ci-dessous peut également déposer une demande.

ARTS DU CIRQUE

Consacrer au minimum 10h hebdomadaires à la pratique de la discipline.

Justificatif à fournir: attestation du référent artistique.

BASKETBALL MASCULIN

Appartenir à une équipe participant au championnat national U16, U18, 1LN, LNB/LNA **et** comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire (hors matchs).

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant et le championnat dans lequel l'élève participe et justificatif du nombre d'heures de pratique.

BASKETBALL FÉMININ

Appartenir à une équipe participant au championnat national 1LN, LNB/LNA **ou** appartenir à une équipe participant au championnat Régional CSJC Div 1 U16, U18 **et** comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire (hors matchs).

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève participe et justificatif du nombre d'heures de pratique.

CYCLISME

Appartenir au TSP Cadre Cycliste Genève.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance au TSP Cadre Cycliste Genève.

DANSE

Consacrer au minimum 10h hebdomadaires à la pratique de la discipline.

Justificatif à fournir: attestation du référent artistique.

ÉQUITATION

Saut d'obstacle

Consacrer au minimum 8h hebdomadaires à la pratique de la discipline, posséder sa licence R ou N de saut et avoir participé à des épreuves régionales de niveaux :

12e degré & 13e degré	R 110/115
14e degré	R/N 120/125

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et copie de la licence R ou N et des résultats aux épreuves régionales indiquées ci-dessus.

Dressage

Consacrer au minimum 8h hebdomadaires à la pratique de la discipline, posséder sa licence R ou N de dressage et avoir participé à des épreuves régionales de niveaux :

12e degré & 13e degré	L16 à L20
14e degré	M

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et copie de la licence R ou N et des résultats aux épreuves régionales indiquées ci-dessus.

Concours Complet

Consacrer au minimum 8h hebdomadaires à la pratique de la discipline, posséder sa licence R ou N de saut et avoir participé à des épreuves régionales de niveaux :

12e degré, 13e degré, 14e degré	CNN/B3

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et copie de la licence R ou N et des résultats aux épreuves régionales indiquées ci-dessus.

ESCALADE

Appartenir au cadre régional Genèvescalade.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance au cadre de Genèveescalade.

ESCRIME

Participer au circuit national jeunesse (CNJ).

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et justificatifs du classement obtenu au CNJ.

FOOTBALL AMÉRICAIN

Faire partie d'une équipe "élite" disputant un championnat national.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif.

FOOTBALL FÉMININ

Appartenir au contingent d'une équipe M18, M20, LNB ou ligues supérieures.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipe mentionnées ci-dessus.

FOOTBALL MASCULIN

Appartenir au contingent d'une équipe M16, M17, M18, M19, M21, 1ère ligue ou ligues supérieures.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipe mentionnées ci-dessus.

GOLF

Répondre aux critères du Brevet Sportif (BS) mentionnés ci-dessous:

Féminin		**Masculin**	
Année 2009:	12.0	Année 2009:	10.0
Année 2008:	10.0	Année 2008:	8.0
Année 2007:	8.0	Année 2007:	6.0
Année 2006:	6.0	Année 2006:	4.0

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et justificatif du BS.

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Concourir dans les catégories FIG.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant la catégorie de pratique.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Concourir dans les catégories P4, P5, P6, P4 Amateur ou P6 Amateur.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant la catégorie de pratique.

HANDBALL

Féminin: Faire partie d'une équipe M16 inter, M18 inter, 2e ligue ou ligues supérieures.

Masculin: Faire partie du contingent M15, M17 ou M19 de l'Académie de Genève Handball ou d'une équipe de 1ère ligue ou ligues supérieures.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipe mentionnées ci-dessus.

HOCKEY SUR GLACE

Féminin: Faire partie d'une équipe disputant le championnat SWHLA ou SWHLB. Les joueuses évoluant en SWHLC ou SWHLD doivent attester d'une participation dans les deux championnats et consacrer au minimum 6h hebdomadaires à la pratique de la discipline.

Masculin: Consacrer au minimum 8h hebdomadaires à la pratique de la discipline et participer à un championnat U17-Top ou U20-Top.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève participe ou indiquant l'appartenance à l'une des équipe mentionnées ci-dessus.

JUDO

Appartenir au groupe restreint du CRP Romandie.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et du CRP Romandie.

KARATÉ

Participer aux compétitions de la Swiss Karate League.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et classements obtenus aux compétitions de la Swiss Karate league.

NATATION

Avoir atteint au minimum 8 points Rudolph dans deux disciplines (bassin 50 mètres) ou être qualifié-e pour les championnats suisses Élite ou Espoirs de l'année en cours.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et extrait de Swiss Swimming justifiant les points Rudolph obtenus.

PATINAGE ARTISTIQUE

Consacrer 10h hebdomadaires à la pratique de la discipline et être inscrit à la condition physique.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et attestation du club qui indique la participation à la condition physique.

PLONGEON

Appartenir à une sélection régionale ou être sélectionné-e pour les championnats suisses.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et attestation du cadre régional ou classement obtenu aux championnats suisses.

ROCK ACROBATIQUE

Danser à un niveau national

12e degré & 13e degré	Main class Start
14e degré	Main class contact style

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif qui indique le niveau obtenu.

RUGBY

Faire partie du Centre de la Performance Genevoise ou Faire partie de l'Académie U16 ou U18 du Servette Rugby Club de Genève.

Justificatif à fournir: attestation de Centre de la performance genevoise et/ou attestation du référent sportif indiquant la catégorie de pratique.

SKI ALPIN

Avoir atteint les niveaux suivants:

Année 2010: avoir obtenu moins de 150 points FSS selon la liste 6 de Swiss Ski 24-25
Année 2009: avoir obtenu moins de 130 points FSS selon la liste 6 de Swiss Ski 24-25
Année 2008: avoir participé à 4 courses FIS en 24-25
Année 2007: avoir participé à 4 courses FIS en 24-25
Année 2006: avoir participé à 4 courses FIS en 24-25

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et extrait officiel des points FSS (liste 6) ou justificatifs des participations aux courses FIS

SKI NORDIQUE

Faire partie des cadres GSS.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif signée par GSS.

TENNIS

Avoir atteint le niveau suivant (le classement 1/2025 fait foi):

Féminin		**Masculin**	
Année 2010:	R2	Année 2010:	R3
Année 2009:	R2	Année 2009:	R3
Année 2008:	R1	Année 2008:	R2
Année 2007:	R1	Année 2007:	R2
Année 2006:	N4	Année 2006:	R1

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et extrait du classement 1/2025 de Swiss Tennis.

TENNIS DE TABLE

Appartenir au cadre de l'AGTT.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif signée par l'AGTT.

TRAMPOLINE

Appartenir au centre cantonal de l'AGG.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif signée par l'AGG.

TRIATHLON

Etre classé au minimum à 3 courses de la Youth League 2025 ou à 2 courses de la Nationale League 2025.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et classements obtenus à la Youth League ou à la Nationale League (extrait officiel de Swiss Triathlon).

VOLLEYBALL

Avoir participé aux championnats suisses de l'année en cours ou Faire partie de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe).

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif.

WAKEBOARD

Etre qualifié-e pour la finale des championnats suisses de l'année en cours.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et classement obtenu à la finale des championnats suisses (extrait officiel de la Fédération suisse de Ski nautique et Wakeboard).

WATERPOLO

Appartenir au contingent d'une équipe de 1ère ligue ou faire partie d'une équipe "jeunesse" U17 ou U15.

Justificatif à fournir: attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipes ci-dessus.

AUTRES SPORTS

Les élèves pratiquant une discipline sportive pour laquelle aucun critère spécifique n'est indiqué ci-dessus doivent avoir atteint le niveau suivant:

Avoir participé aux championnats suisses de la discipline concernée (année en cours) et comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire.

Justificatifs à fournir: attestation du référent sportif et classement obtenu aux championnats suisses (extrait officiel de la Fédération nationale).

AFFILIATION A UNE FÉDÉRATION ÉTRANGÈRE

Seules les candidatures des élèves membres d'une équipe nationale ou d'un cadre national seront analysées. Une attestation de la fédération nationale ou du cadre national doit être fournie, ainsi que la liste des compétitions et résultats.

Contact

Service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC)
Quai du Rhône 12
1205 Genève
ecolesport@etat.ge.ch
Tél. +41 (22) 546 66 60